Surendettement, personne au chomage. précisions

Par Visiteur

Je suis actuellement au chomage, j'ai 64 ans, j'ai un chomage de 2700 euros donc j'arrive à régler en partie les 12 crédits à la consommation et l'échéance de mon prét immobilier pour le moment. Mais en juin 2010 je serai à la retraite et gagnerait 1600 euros par mois .Je ne pourrai plus rembourser les prêts à la consommation
J'ai mis ma maison en vente à 235000 euros mais vu la crise
immobiliére il n'y a pas foule.
Je devrai 110000 euros Prêt immobilier et 90000 euros prêts à la consommation
pour l'instant je ne suis pas fichée pas de retard de
paiement.Mais cela ne durera pas. Que me conseillez vous?

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Dans l'immédiat vous pouvez prévenir les différents organismes de crédits afin de convenir à l'amiable d'un rééchelonnement de vos crédits dans la perspective de la diminution de vos revenus du fait de votre retraite.

Cordialement

Par Visiteur

Impossible même avec une diminution d'échéances je ne peux pas faire face j'ai 90000 euros de prêt à la consommation. En juin je gagnerai 1600 euros,,??

Par Visiteur

Madame,

Je comprends bien mais dans l'immédiat hormis la demande de rééchelonnement amiable vous ne pouvez rien faire et ce d'autant que vous n'avez pas encore vendue votre maison.

Cordialement

Par Visiteur

Meme si ils acceptaient 100 euros par mois ce qui est invraisemblable cela me ferait 1200 euros + 750 euros
de prêt immobilier impossible
et la commission de surendettement?

Par Visiteur

Madame,

Vous ne pouvez pas saisir la commission de surendettement par anticipation.
Vous devez être dans l'incapacité manifeste de faire face à vos dettes ce qui pour l'instant n'est pas le cas.
De plus, avant d'engager toute procédure de traitement des situations de surendettement, vous devez demander le rééchelonnement de vos dettes, ou des délais de paiement à vos créanciers.

Cordialement

Par Visiteur

Connaissez vous la vente en réméré,?
vous dites que je dois m'arranger avec les créanciers
mais si ils ne sont pas d'accord et que je n'ai plus d'argent pour payer? il faut attendre 6 mois pour avoir une réponse de la commission de surendettement si ma demande n'est pas rejetée?? En attendant les frais d'impayés augmentent chaque mois?
les créanciers ne seront pas d'accord pour que je rembourse 20 euros/mois
si je n'arrive pas à vendre ma maison?

Par Visiteur

Madame,

Je comprends parfaitement vos angoisses mais malheureusement vous ne pouvez pas si j'ose dire bruler les étapes.
Vous êtes obligée dans un premier temps d'essayer d'obtenir de la part de vos créanciers un échelonnement de vos dettes.
De toute façon à l'heure actuelle non seulement parce que vous êtes toujours propriétaire de votre maison mais également parce que vous n'avez pas de difficulté pou faire face à vos dettes, votre demande auprès de la commission de surendettement sera automatiquement rejetée (vous pouvez déposer votre dossier).Une personne relève de la procédure de surendettement et peut saisir la commission uniquement si elle n'arrive plus à rembourser ses dettes et si elle est dans une situation financière grave.

il faut attendre 6 mois pour avoir une réponse de la commission de surendettement si ma demande n'est pas rejetée??
En attendant les frais d'impayés augmentent chaque mois?
Malheureusement le dépôt d'un dossier ne stoppe pas les remboursements des créanciers que vous aurez l'obligation de prévenir. C'est la procédure.

connaissez vous la vente en réméré,?
Oui. Cette procédure ne fera qu'aggraver vos dettes puisque vous aurez des échéances à rembourser et cela engendrera des frais supplémentaire puisqu'il vous faudra bien vous loger.

si je n'arrive pas à vendre ma maison?
Si vous n'arrivez pas à vendre et que vous vous retrouvez effectivement en situation de surendettement, la commission de surendettement demandera surement une vente aux enchères.

Cordialement

Par Visiteur

Merci mais cela ne me rassure en rien

si je résume

il faut avant que je sois en graves difficultés
expliquez ma situation de juin 2010 à mes créanciers
(crédits conso)
le crédit immobilier je pourrai toujours le rembourser

il vont tous "flipper" c'est sur.

est ce que les créanciers crédit à la conso peuvent faire vendre ma maison aux enchéres?

Par Visiteur

J'ai oublié une chose

si je leur donne à tous 100 euros par mois que peuvent t-ils faire?

cordialement

Par Visiteur

Madame,

il faut avant que je sois en graves difficultés
expliquez ma situation de juin 2010 à mes créanciers
(crédits conso)
Oui parfaitement vous devez anticiper vos difficultés financières et demander à bénéficier de réechelonnement de vos dettes.

est ce que les créanciers crédit à la conso peuvent faire vendre ma maison aux enchéres?
Cela ne se passe pas comme cela mais il est bien évident que si vous êtes en grande difficulté financière et que vos créanciers saisissent la justice, le juge constatera la créance et les créanciers pourront alors faire une hypothèque judiciaire et ainsi mettre en vente votre maison.

si je leur donne à tous 100 euros par mois que peuvent t-ils faire?
Si vous fixez cette somme arbitrairement autrement dit sans l'accord de vos créanciers, ils sont en droit de saisir la justice et d'entamer une procédure.

Cordialement

Par Visiteur

Certains ne seront jamais d'accord pour de si petites
échéances. Si ils saisissent la justice cela peut durer
combien de temps?

est qu'un seul suffit pour me faire vendre?

Par Visiteur

Madame,

Si ils saisissent la justice cela peut durer
combien de temps?
La procédure durera jusqu'à ce que vous ayez remboursé vos dettes.

est qu'un seul suffit pour me faire vendre?
En fait ce ne sont pas les créanciers qui vous font vendre. Si vous n'honorez pas vos dettes, la justice va être saisi et donnera ainsi aux créanciers la possibilité de se faire payer.
autrement dit quand bien même un seul saisi la justice si vous n'avez pas d'argent hormis votre maison, vous serez contrainte de la vendre.

Cordialement